ANGERS

PROJET
DE QUARTIER

CENTRE-VILLE
LA FAYETTE – EBLÉ

Élaborés dans le courant de l'année 2014, **les projets de quartiers** ont été adoptés par le Conseil municipal d'Angers en mai 2015. Tous les acteurs de terrain ont été associés de façon étroite et permanente à ce travail.

Ces projets de quartiers s'inscrivent dans **la volonté de l'équipe municipale de confirmer son rôle d'animatrice du territoire,** en assurant un développement cohérent et harmonieux de la ville, mais aussi en tenant compte des particularités de chacun des dix quartiers qui composent notre cité. Ils abordent l'ensemble des thématiques qui structurent la vie sociale, culturelle, économique et urbaine des habitants.

Dès leur adoption, une démarche annuelle d'évaluation a été mise en œuvre afin qu'ils soient ajustés au fur et à mesure.

Ce document est le 2e point d'étape des principales actions menées en 2017.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Janvier 2018

KARINE ENGEL
Votre adjointe de quartier
Assistante : 02 41 05 40 45

ANNE DELAUNAY
Coordinatrice du pôle territorial
02 41 79 45 11 – anne.delaunay@ville.angers.fr

angers.fr

CENTRE-VILLE – LA FAYETTE – EBLÉ

LE MOT DU MAIRE

Le centre-ville, élargi au secteur La Fayette – Eblé, est un important lieu d'activité commerciale et doit conserver son attractivité et une accessibilité qui seront renforcées demain par la seconde ligne du tramway. Le projet Cœur de Maine, actuellement en cours, va aussi ouvrir le quartier et la ville vers les berges de Maine. Pour les habitants, les enjeux de sécurité, de propreté publique demeurent importants et des moyens sont mis en œuvre pour le maintien d'un cadre de vie agréable. Ces améliorations et les nouveaux aménagements sont toujours menés en concertation avec les habitants avec le souci de les informer. La diversité de la population du quartier impose un important travail de cohésion et de lien social entre les habitants, mission qu'effectue en premier lieu la Maison de quartier, présente sur différents sites et proposant de nombreuses animations pour favoriser le vivre-ensemble.

ENJEUX PRIORITAIRES

COHÉSION SOCIALE

ÉDUCATION – FORMATION – CULTURE ET SPORTS

Élargir les formes d'accueil et d'accompagnement des enfants.

Promouvoir les actions culturelles en centre-ville.

Construire un partenariat sur l'enfance et la jeunesse.

Renforcer le partenariat avec les universités et les écoles.

Répondre aux besoins d'animations sportives sur l'espace public.

Faciliter la pratique sportive pour tous.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL – ACTION SOCIALE

Lutter contre le phénomène d'isolement des étudiants et des personnes vieillissantes.

Renforcer les partenariats institutionnels et associatifs.

Poursuivre et renforcer le développement social des îlots en fragilité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, EMPLOI ET INSERTION

Revitaliser le centre-ville en développant son attractivité commerciale.

Promouvoir des initiatives d'animations commerciales et culturelles.

Faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

HABITAT ET CADRE DE VIE

HABITAT – MIXITÉ SOCIALE – POLITIQUE DE PEUPLEMENT

Renforcer l'attractivité du centre-ville auprès des familles.

Accompagner le développement urbain en agissant sur l'habitat dégradé.

Agir sur la réhabilitation du parc privé.

Favoriser la qualité du logement étudiant en centre-ville.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Poursuivre les actions de dissuasion et de prévention, notamment la vidéoprotection.

Poursuivre le partenariat concernant la vie nocturne.

Prendre en compte la prévention de la délinquance dans l'hypercentre et la Gare.

MOBILITÉ – NUMÉRIQUE

Accompagner les changements de pratiques de mobilité.

Réfléchir sur les perspectives de réaménagement de l'échangeur A11.

Harmoniser l'offre de transport.

Développer les usages numériques.

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Conduire le nouveau projet en cœur de Maine.

Végétaliser les lieux publics.

Conduire le plan « Places et voirie ».

Améliorer la propreté du quartier.

Structurer un partenariat sur la Gestion urbaine de proximité (GUP).

CENTRE-VILLE – LA FAYETTE – EBLÉ

31 885
HABITANTS
21 % de la population d'Angers

22 % : - DE 20 ANS
25 % à Angers
11 % : + DE 75 ANS
9 % à Angers

Quartier le plus peuplé et le plus dense de la ville. La population est caractérisée par une majorité de personnes seules et la présence d'une population étudiante. Néanmoins, on constate une augmentation importante des effectifs scolaires dans les écoles.

Le centre-ville concentre une grande partie de l'emploi de la ville, avec des polarités commerciales de proximité.

Plus de la moitié des logements est constituée de petits logements en locatif privé. L'offre en transports urbains et pistes cyclables y est importante.
Les équipements publics sont nombreux et regroupés en cœur de quartier. À noter des parcs, jardins et squares répartis dans différents îlots.

COHÉSION SOCIALE

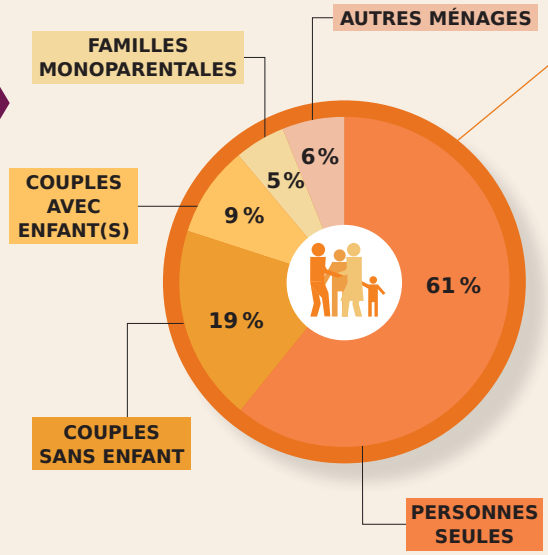

18 741 MÉNAGES
14 % DE FAMILLES AVEC ENFANTS
24 % à Angers

1 870 € DE REVENU DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL[1]
1 531 € à Angers
18,5 % DE MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ[2]
20,3 % à Angers

RENTRÉE 2017/2018
1 247 ÉLÈVES (PUBLIC[3])
+22 ÉLÈVES//2012/2013
1 075 ÉLÈVES (PRIVÉ[3])

435 PLACES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE[4]

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

14 459 ACTIFS (15-64 ANS)
35 % D'EMPLOYÉS-OUVRIERS
50 % à Angers

793 CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENT en 2016[5]

1 974 DEMANDEURS D'EMPLOI
(Catégorie A)
13,7 % INDICE DE CHÔMAGE[6]
17,2 % à Angers

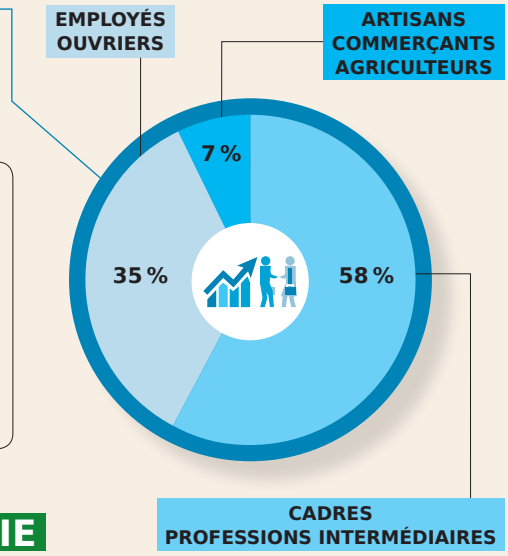

HABITAT CADRE DE VIE

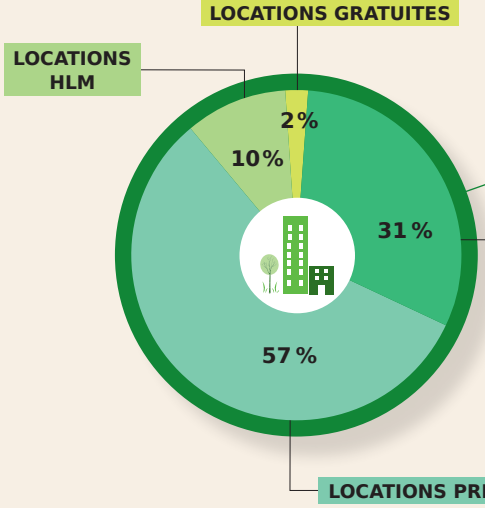

18 741 RÉSIDENCES PRINCIPALES
11 % DE LOCATAIRES PARC SOCIAL
30 % à Angers

315 641 M² D'ESPACES VERTS PUBLICS[7]

Données issues du recensement de population – RP 2013 – Sauf indications

1. *Source Insee/DG Impôts 2012 – Revenu médian mensuel disponible par unité de consommation – Moyenne du quartier – Compas*
2. *Source CAF 31/12/16 – Aura – Ménages sous seuil de pauvreté/nombre de ménages Insee – Seuil de pauvreté 2016 France : 1 045 €/mois*
3. *Source Direction Éducation-Enfance – 01/10/17*
4. *Source Éducation-Enfance – 01/09/2017.*
5. *Source Sirene 2016 – Aura.*
6. *Indice de chômage : nombre de demandeurs d'emploi Catégorie A (Pôle emploi)/nombre d'actifs (Insee) calculé par l'Aura.*
7. *Source Direction Parcs Jardins et Paysage 2017.*

CENTRE-VILLE – LA FAYETTE – EBLÉ

Le projet de quartier en revue

CE QUARTIER EST TRÈS ÉTENDU ET DIVERSIFIÉ.

L'hypercentre attractif et animé comprend les secteurs Voltaire, Boisnet, Ralliement et la gare. Les secteurs Fulton, Vauban, Brissac, Mirabeau en périphérie présentent un habitat ancien très qualifié. L'îlot Thiers-Boisnet a connu une opération de rénovation lourde. Le projet Cœur de Maine a vocation à rapprocher les deux berges.

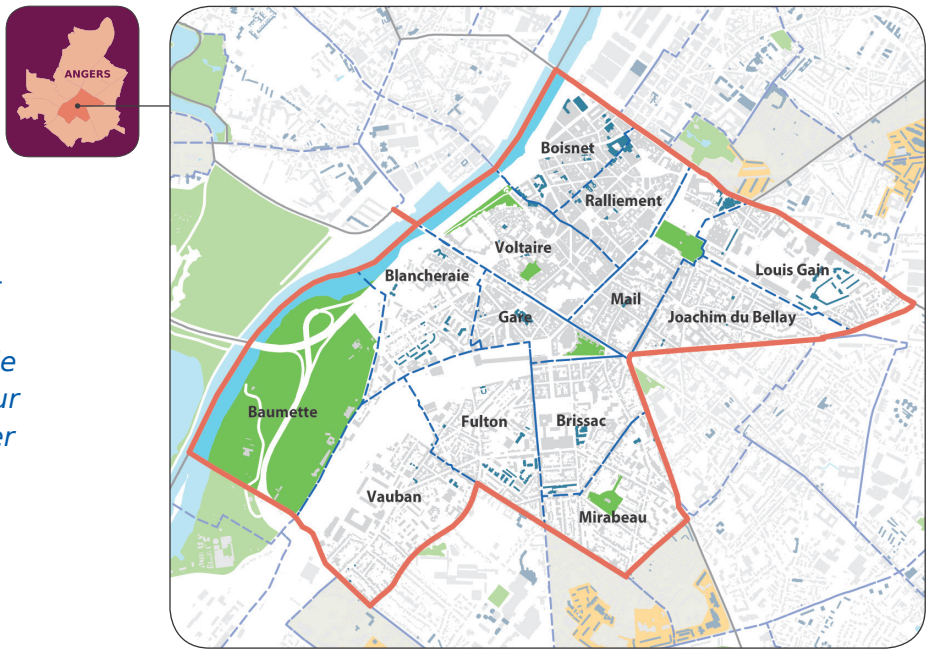

COHÉSION SOCIALE

Éducation – Formation – Culture et sports d'un territoire et développement social – Action sociale

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Développement économique, du commerce, de l'emploi et de l'insertion

HABITAT ET CADRE DE VIE

Habitat – Mixité sociale – Politique de peuplement – Tranquillité publique – Mobilité – Numérique – Environnement – Cadre de vie – GUP

Concertation avec les habitants

Projet d'aménagement urbain

JOURNÉE CITOYENNE, DES INITIATIVES DANS TOUS LES QUARTIERS LE 21 MAI 2017

Déployée dans tous les quartiers de la ville, la journée citoyenne a réuni près de 300 habitants engagés sur une journée complète en centre-ville pour des activités très diverses : désherbage de plantes invasives, opérations de nettoyage, récolement d'œuvres d'art, atelier de pratique de vélo, confection de jus de fruits...

Une quinzaine d'ateliers 300 habitants mobilisés

© Jean-Patrice Campion

ANIMATION DE PROXIMITÉ À SAINT-EXUPÉRY

Durant les vacances scolaires et les mercredis, les animateurs de la Ville proposent des activités de découverte, accès à la culture, nouvelles pratiques sportives et artistiques (cirque, graff), découverte de lieux de loisirs (Été au Lac, Sablières)...
Cette année est marquée par la demande d'activités des adolescents. Une réflexion va être engagée avec les partenaires pour mieux répondre à cette tranche d'âge.

© Ville d'Angers – Thierry Bonnet

LA MAISON DES FAMILLES REÇOIT PARENTS ET ENFANTS

La Maison des familles ouvre ses portes deux jours par semaine. À l'initiative de la Ville d'Angers, de la Mutualité de l'Anjou et de la Caisse d'allocations familiales, le projet imaginé avec les parents de la Conférence des Familles, propose un espace où les parents peuvent se retrouver avec ou sans leurs enfants, et échanger entre eux ou avec des professionnels sur leur vécu de parents. Différentes structures proposent des permanences, de la médiation familiale, de l'accompagnement parental, des temps d'ateliers ou d'échanges entre parents. L'accueil est libre, gratuit et anonyme.

30 et 40 parents mobilisés sur le projet
Ouvert depuis avril 2017 – Plus de 100 personnes accueillies

PROJETS COLLABORATIFS À LA MAISON DE QUARTIER

La maison de quartier du centre-ville se réinvente avec les habitants. Après la mise en place d'un Repair Café, d'un Bébé troc, l'association propose de nouvelles activités collaboratives. Ainsi, un espace Pause-midi favorise les rencontres des personnes isolées, un frigo solidaire permet de lutter contre le gaspillage alimentaire, un espace numérique facilite l'appropriation des outils numériques.

UN ACCÈS A LA CULTURE POUR TOUS

L'ouverture d'un dimanche par mois de la bibliothèque Toussaint, les œuvres des musées en affiche dans la ville ou sur le tram, les lieux historiques de la ville animés par les balades du Roi René, autant d'initiatives qui ont vu le jour pour favoriser l'accès à la culture pour tous. Les artistes Okuda, ADI, Hobz, et Vhils, ont réalisé des œuvres monumentales pour retenir l'attention des promeneurs dans la ville.

350 visiteurs en moyenne par dimanche ouvert à la bibliothèque Toussaint
40 œuvres des musées sur affiches dispersées dans la ville
4 créations d'art contemporain

© Ville d'Angers – Thierry Bonnet

UNE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DYNAMISE LE BAS CENTRE-VILLE

En pleine rénovation, le secteur du bas centre-ville voit de nouveaux habitants s'y installer. Les commerces se renouvellent, autour de la place Hérault, pour répondre à la fois aux besoins des riverains, des salariés et à une clientèle de passage. Aussi, pour faire vivre cette placette, les commerçants se sont regroupés en association fin 2015. Ils organisent des animations, des temps festifs et conviviaux avec le soutien de la Ville. En 2016-2017, le fleurissement de la place, la fête de quartier et l'animation Soleil d'Hiver ont été organisés. La fête de quartier, en partenariat avec la Maison de quartier, a réuni de nombreux convives pour un programme d'animations autour d'un four à fouées et une buvette.

18 commerçants mobilisés
500 visiteurs/participants
350 chaises et 10 tables livrées par la Ville

CONCERTATIONS PROJET CŒUR DE MAINE

Une concertation ciblée sur les usages des futurs espaces publics du secteur Molière – Poissonnerie a réuni les habitants, les commerçants et le Conseil de quartier. Des suggestions ont enrichi le projet, notamment la possibilité d'installation de marchés de plein air, des usages ludiques pour la fontaine au pied de la montée Saint-Maurice...

80 participants aux réunions

CONCERTATIONS POUR RÉGULER LE STATIONNEMENT

De multiples concertations se sont organisées avec les riverains, notamment dans le centre-ville, pour réguler les stationnements. Dans le quartier de la Blancheraie, les riverains ont été réunis pour échanger sur l'élargissement de la zone payante, dans ce quartier proche de la gare. Un nouveau plan de stationnement prend effet au 1er trimestre 2018.

Plus d'une centaine d'habitants présents aux réunions

COMPLEXE BAUMETTE

(resto, tennis, pétanque)

L'implantation du nouveau skate-park a été un des premiers marqueurs forts de la réhabilitation du parc des sports de la Baumette, aux côtés d'un complexe de tennis, d'un futur boulodrome, du regroupement des activités du SCO et d'un restaurant indépendant. Les activités en direction des scolaires seront poursuivies.

© Jean-Patrice Campion

LA PAROLE À L'ADJOINTE AU MAIRE — KARINE ENGEL

L'un des enjeux du centre-ville est de favoriser l'accès aux commerces et nous avons rendu la première heure de stationnement désormais gratuite. La circulation à 30 km/h maximum a été généralisée et les tarifs pour résidents et professionnels ont été révisés. Certaines zones sont devenues payantes pour éviter les voitures-tampons garées toute la semaine. L'accès à l'information est simplifié, par une application mobile et la distribution de documents aux riverains sur les travaux engagés. La place du Lycée a été réhabilitée. La rue du Quinconce, l'allée Jeanne d'Arc et le futur Cœur de Maine sont en chantier après un long travail de concertation. Le site de la Baumette a été entièrement revitalisé et les travaux du cours Saint-Laud se poursuivent aux abords de la gare. Les initiatives visant à créer du lien entre les habitants sont particulièrement soutenues, tant celles de la Maison de quartier que celles des commerçants qui œuvrent pour l'attractivité du centre-ville.

FOCUS

UNE MAISON POUR TOUTES LES FAMILLES

Rue Saint-Exupéry, la Maison des familles, ouverte en avril 2017, accueille tous les parents de la ville d'Angers. Sans rendez-vous, on peut y trouver des informations pratiques et y rencontrer des spécialistes de l'enfance et de la petite enfance pour aborder des questions de parentalité. Des ateliers et des temps d'échanges y sont organisés ponctuellement et elle est aussi le siège de plusieurs associations qui assurent régulièrement des permanences.

© Ville d'Angers – Thierry Bonnet

POINT DE VUE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

CHRISTINE COMTE | *La Parentosphère – Coordinatrice*

« La Parentosphère est un lieu-ressource accessible à toutes les familles de la ville. La Mutualité Française Anjou Mayenne en assure la coordination avec deux professionnels de l'enfance et nous mettons ici en avant toutes les actions menées sur la parentalité à Angers. Nous accueillons sans rendez-vous, chaque mardi et mercredi, les familles qui souhaitent partager leurs expériences de parents. Nous organisons aussi des ateliers mensuels thématiques et proposons des « temps Y'app » (Y'A Personne de parfait), sous forme de groupes de paroles. En fonction des besoins, nous pouvons organiser une garde pour les enfants, afin que les parents puissent se rendre disponibles. L'accueil à La Parentosphère et la participation aux ateliers ou aux « temps Y'app » sont gratuits et se font dans un total anonymat. »

OLIVIA CORVEZ

Conférence des familles – Membre

« Je siège à la Conférence des familles depuis septembre 2016 et j'ai participé à la commission initiée pour la création de La Parentosphère. Il y avait un réel besoin d'un lieu regroupant toutes les informations sur les questions de parentalité à Angers. Il existe en effet beaucoup de choses, mais les parents n'en sont pas nécessairement informés. Depuis l'ouverture de la Maison des familles, j'y ai assisté à un débat très intéressant sur le thème « Avant j'avais des principes, maintenant j'ai des enfants », mais je reconnais que je n'ai pas encore le réflexe de m'y rendre spontanément. Je trouve appréciable le principe de proposition de garde d'enfants pour les parents isolés qui souhaitent se rendre à La Parentosphère. Avec plusieurs parents, nous avons aussi émis le souhait d'un temps de rencontre sans professionnel, mais il nous faut nous constituer en association, ce que nous n'avons pas encore pris le temps de faire. »

AGNÈS DE KERVENOAËL

École des parents et des éducateurs 49
Responsable (Tél. 02 41 37 06 53)

« Rattachée à la Fédération nationale des écoles des parents, notre association, lieu-ressource pour les parents et les professionnels, existe depuis 2010 en Maine-et-Loire et nous avons un rayonnement départemental. Notre présence dans les locaux de La Parentosphère nous permet d'être mieux identifiés du public. Écouter, rassurer, donner des pistes, aider les parents à retrouver le plaisir dans l'éducation sont les objectifs de l'association. Nous organisons diverses actions, pauses déjeuner, cafés des parents, groupes de parole, animations-débats et conférences sur tous les sujets d'éducation concernant les enfants, de la naissance à « l'envol ». Nous proposons un accompagnement gratuit sur du court terme lors de permanences téléphoniques ou d'entretiens sur rendez-vous les mercredis et jeudis. »

Document réalisé par la Ville d'Angers. Contact : 02 41 05 54 91. Interviews : Olivier Hamard. Impression : SETIG-Abelia (www.setig.com). Maquette : Laurence Vaslin.